



Inquiétude au sujet d'une enfant

Par **lolomanon**, le **03/11/2009** à **11:04**

Bonjour,

Bonjour,

j'aurai besoin d'un renseignement.

Mon père (63 ans) a un enfant qui a 5 mois.

La maman a quitté le domicile avec la petite.

Mais vu les conditions d'hébergements et les troubles psychologiques de la mère on risque de lui retirer. (déjà 2 enfants placés en famille d'accueil).

Et si mon père n'obtient pas la garde de sa fille.

Je suis en train de monter le dossier pour devenir assistante familiale.

Pourrai je si je l'obtiens, accueillir ma demie soeur?

Merci de m'aider, je suis tellement inquiète pour son avenir.

Ou dans le cas contraire, si je demande d'etre tutrice, suis je aidée financièrement ?

Par **jeetendra**, le **03/11/2009** à **12:23**

[fluo]CIDFF de la Haute Garonne[/fluo]

95 Grande rue St Michel, 31400 Toulouse

Téléphone: 05 34 31 23 31

Bonjour, le mieux à meme d'obtenir la garde de cet enfant est son père biologique, contactez l'Association cidff de Toulouse, ils tiennent des permanences et vous renseigneront, cordialement.